

Audioconférence Préfet de l'Isère 02/11/2020 Covid-19

SITUATION SANITAIRE

TI sur le Département = 793	TI en Métropole = 854
TP sur le Département = 33%	TP en Métropole = 36%
TI plus 65 ans en Isère = 764	TI plus 65 ans en Métropole = 854
Nombre hospitalisation en Isère = 722	Nombre en réanimation en Isère = 111

TI = Taux d'Incidence

TP = Taux de Positivité

Les données COVID peuvent être transmises, commune par commune, sur demande à la Préfecture ou à l'Association des Maires de l'Isère : une liste est publiée chaque semaine, réactualisée le jeudi.

MESURES SANITAIRES

Le décret du 29 octobre fonde la totalité des mesures sanitaires à appliquer sur le territoire.

Des mesures complémentaires ont été maintenues ou renforcées par arrêté préfectoral :

- Buvette interdite dans les Etablissements Recevant du Public
- Vente à emporter de boissons alcoolisées : vente interdite entre 19h à 6h
- Port du masque étendu aux communes de plus de 5000 habitants

REPONSES AUX QUESTIONS DES PARTICIPANTS :

- Les Conseils communautaires et les Conseils municipaux restent possibles dans le respect des gestes barrières et sans public (pas de dérogation pour le déplacement à ce genre de réunion pour le public)
Le week end prochain, des nouvelles mesures gouvernementales pour l'organisation des assemblées délibérantes seront transmises (visioconférence, quorum...)
- Accès aux déchetteries : déplacement possible mais pas de rubrique distincte sur les attestations de déplacement : possibilité de cocher « se rendre dans un service public » - ou « achats de première nécessité ».
Mais il est vivement conseillé d'éviter ces déplacements.
- Marie-Noëlle Battistel, députée : l'accès aux tests est compliqué en Matheysine-Triève avec une semaine d'attente pour le test et 5 jours pour le résultat.
Malgré l'ordonnance médicale, difficulté d'obtenir un test : Réponse de l'ARS prévue le 3/11.

- Médiathèque, ludothèques : les établissements sont fermés au public : drive possible à l'extérieur exclusivement, aucune entrée dans les bâtiments publics.
- Animations dans le périscolaire = possible.

Fin de l'audioconférence.